

### ■ Les études d'avant-projet

La seconde étape a conduit ensuite dans le cadre des études d'Avant-Projet (AVP) à l'étude du détail des aménagements du tracé de référence. Les caractéristiques techniques et fonctionnelles du projet de BHNS ont été étudiées dans ce cadre à une échelle précise (1/5000<sup>ème</sup> et 1/2000<sup>ème</sup> pour certains aménagements).

Il s'agissait d'étudier notamment les caractéristiques suivantes :

- Emprise globale du projet ;
- Positionnement exact des principaux ouvrages, des stations et des parcs relais ;
- Conditions d'insertion environnementale et urbaine du projet ;
- Périmètre des aménagements paysagers ;
- Organisation du maillage avec l'ensemble du réseau ;
- Interfaces avec des projets urbains ;
- Choix des équipements d'exploitation et d'information ;
- ....

Au cours des études d'AVP, le GrandAngoulême a soumis le programme d'aménagement aux partenaires (communes, conseil Départemental, Services de l'Etat en particulier) et au public au cours d'une concertation organisée du 18 mai au 20 juin 2016.

L'ensemble des études et de la démarche de concertation ont abouti à l'approbation du dossier d'Avant-Projet du BHNS par le Conseil Communautaire du GrandAngoulême le 15 septembre 2016.

## 2.1.2. Procédures complémentaires préalables à l'enquête publique

### 2.1.2.1. Concertation préalable et bilan de la concertation

#### 2.1.2.1.1. Introduction

La réalisation d'un Bus à Haut Niveau de Service est une opération d'aménagement au sens de l'article L.300-1 du Code de l'Urbanisme. La Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, maître d'ouvrage du projet, est ainsi soumise à l'obligation d'une concertation préalable, puisque le projet BHNS par son importance et sa nature, modifie de façon substantielle le cadre de vie, notamment ceux susceptibles d'affecter l'environnement, au sens de l'article L.122-1 du Code de l'Environnement, ou l'activité économique (article L.103-2 du Code de l'Urbanisme).

Par délibération n°2016.05.145, le Conseil Communautaire a validé le 12 mai 2016 le programme du Bus à Haut Niveau de Service et a soumis par délibération n°2016.05.150 les aménagements proposés à l'avis du public dans le cadre d'une concertation, organisée au titre des articles L.103-2, L.103-3 et R.103-1 du Code de l'Urbanisme et L.122-1 du Code de l'Environnement.

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation ont ainsi été déposés et tenus à disposition du public entre le 18 mai et le 20 juin 2016 en mairies des 16 communes de l'agglomération et au siège GrandAngoulême et lors des réunions publiques organisées.

Le public a pu formaliser ses observations sur les registres mis ainsi à disposition, ainsi que sur le site internet <http://www.bhns-grandangouleme.fr/>.

Deux réunions publiques, autour du projet de BHNS, ont également été organisées dans ce cadre :

- Le 1<sup>er</sup> juin 2016 à 18h30 au Pôle Soëlys - commune de Soyaux ;
- Le 7 juin 2016 à 18h30 à l'Espace Franquin – commune d'Angoulême.

Une exposition de trois panneaux de présentation du projet a été installée dans le hall d'accueil du GrandAngoulême, des mairies d'Angoulême et de Nersac et lors des réunions publiques.

Une exposition présentant le projet de BHNS sur un panneau a été installée dans le hall d'accueil des mairies de La Couronne, Gond-Pontouvre, Puymoyen, Soyaux, Linars, Fléac, Saint-Yrieix-sur-Charente, Ruelle-sur-Touvre, Saint-Saturnin, Saint-Michel, L'Isle-d'Espagnac et Magnac-sur-Touvre.

Des coupons réponses lettre T ont été mis à disposition à l'accueil des 16 mairies membres de l'agglomération, à l'accueil du siège du Grand Angoulême et à proximité des registres de concertation papiers disposés lors des réunions publiques.

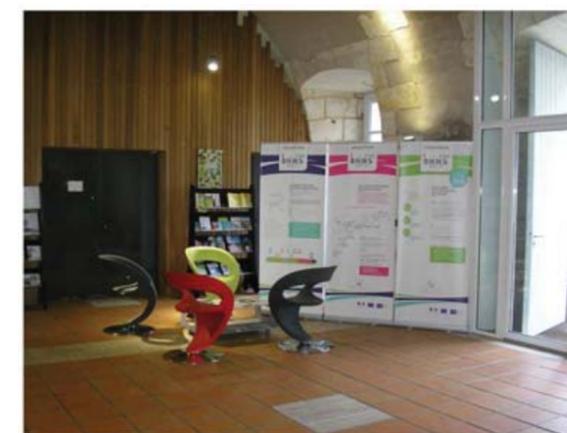
Les avis de concertation ont été publiés :

- Sur le site internet du Grand Angoulême ([www.grandangouleme.fr](http://www.grandangouleme.fr)) ;
- Au sein du magazine « l'Actu » du Grand Angoulême (n°47) diffusé dans toutes les boîtes aux lettres de l'agglomération du Grand Angoulême, 60 000 tirages.

Réunion publique du 7 juin 2016 à l'espace Franquin d'Angoulême



Exposition sur le projet de BHNS dans le hall d'accueil du Grand Angoulême



Source : Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême